

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par la présente donnée par la soussignée,

QUE :

Le conseil de La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds, lors de la séance ordinaire du 6 mars 2023, déposera le rapport financier 2022 et ce, selon l'article 176.1 du Code municipal.

Donné à Saint-Jacques-de-Leeds, ce 20^e jour de février 2023.

Sonia Tardif, g.m.a.
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Sonia Tardif, directrice générale et secrétaire-trésorière de La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds, 405 Principale, Saint-Jacques-de-Leeds, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis public en conformité avec l'article 431 du code municipal, le 20 février 2023, entre 9h00 et 12h00, les copies nécessaires aux endroits désignés par le conseil.

Signé à Saint-Jacques-de-Leeds ce 20^e jour de février 2023.

Sonia Tardif, g.m.a.
Directrice générale et greffière-trésorière